

Genre du véhicule Motocyclette	Marque du fabricant J A W A	Type 50 - Type 555	Modèle année 1958	Designation-type N° 2551					
Caractéristiques "Type 555" s/plaqué constructeur s/partie supérieure tube de direction - Petite motocyclette sans pédalier. Carburant/mél.ess./huile Nombre de cylindres 1									
Constructeur du châssis H O T O K O V , P R A H A - J A W A (CS)									
N° de chaîne frappé à l'avant s/partie supérieure du tube de direction, s/plaqué constructeur									
N° de chaîne frappé à gauche, en haut sur carter moteur									
Type du moteur 50 cc									
Fonction du mol. contre bas Frein-moteur -									
Cylindrée 49,5 cm³ Frein de remorque -									
Temps 2 Transmission mécanique Vrouill/Cabent. -									
Refroidissement air Nombre vit. avant 3 Crochet de rem. -									
Entraînement s/roue AR Vit. max en 1 ^{re} - Vite avant -									
Nombre d'axes 2 Vit. max en plus. dir. 60 km/h Vite arrière -									
Nombre de pneus 2 Disques différentiel - Diam. de moy. -									
Frein à pied mécan., à expansion interne, tambour centr., à câble, sur roue arrière									
Frein à main mécan., à expansion interne, tambour centr., à câble, sur roue avant									
Poids avant arr. total Pneumatiques avant arr. moy. Dimensions int. en mm									
A vide	25	35	60	Dimension	2.50x16	2.50x16	2 Ply	Longueur	-
Charge utile	30	45	75	Charge pneu	125	125	gravé dans	Largeur	-
Total	55	80	135	Long. td. roul.	-	-	pneus	Hauteur	-
Quantité de carbur.	-	-	158	Pression spec.	-	-	-	Hauteur sidelles	-
Poids max. garanti en train roulant - Nombre de parties									
Direction: position guidon touriste - - - - - Marque du moteur JAWA									
Allèges 38 Course 44 C. V. impôts 0,254/2,2									
Forme de la carrosserie petite motocyclette (DIN)									
Nombre de pièces: total 1 (avant - milieu 1 arr. -) Pièces déchet -									
Siège arrière - Siège-car -									

Pharos marquée	1/ AUTOPAL	Indicateurs de direction	--
Feux de croisement	1/ Bilux		
Feux de position	-	Ecran-glace	--
Phare antiblind	-	Avertisseur *)	
Feux arrière	1/ électrique	Rétroviseur	-
Réfecteurs	1/ au-dessous No. de contrôle	Indicateur de vitesse	-
Feu stop	-	Figures de radiateur	--
Eclairage N° de contrôle	1/ combiné avec feu arrière		
Plaque marche arrière	-		
Equipement électrique	6 Volts		
Niveau de bruit	82 dB dans d B à 60 km/h **)		

Observations et exceptions

*) Avertisseur: doit être monté selon prescriptions (timbre de bicyclette ne suffit pas).

**) Bruit: trop fort. - Dépasse la limite de 80 d B.
(A partir du 1.7.1958 la limite supérieure de 75 dB ne devra plus pouvoir être dépassée - lettre-circ. du DFJP du 24.12.1957).

C A R T E D E B L O Q U A G E

Ce véhicule ne peut être immatriculé vu le bruit trop élevé.
Après amélioration, le véhicule doit à nouveau être présenté
à la Commission d'Expertises-type, pour contrôle.